

Drapeau visible de l'extérieur

Par jacques22, le 01/02/2017 à 14:37

Bonjour,

Est-il possible d'installer un drapeau à l'intérieur de son logement même s'il est visible de l'extérieur?

Merci pour vos réponses.

Par morobar, le 01/02/2017 à 14:41

Bonjour,

Vous pendez ce que vous voulez chez vous sauf votre femme et votre belle-mère. Si vous pendez le drapeau devant la fenêtre et qu'il s'agit d'un modèle pouvant troubler l'ordre public (genre drapeau islamique...) à coup sûr vous aurez des suites désagréables.

Par jacques22, le 01/02/2017 à 14:51

et les drapeaux français?

Par morobar, le 01/02/2017 à 15:27

Encore heureux. Mais vous n'aurez pas de baisse de loyer

Par **jacques22**, le **01/02/2017** à **15:48**

merci mais je suis propriétaire!